Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Reçu en préfecture le 16/10/2024







53 DELIBERATION N°42/11-10-2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze octobre

Le Conseil municipal de la commune de MIRMANDE dûment convoqué, s'est réuni à 18h30 en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Benoît MACLIN. Maire.

Objet: SOLLICITATION **FONDS** DE **CONCOURS** INTERCOMMUNAL « TRANSITION » RECTIFICATION

Nombre de conseillers en exercice : 15

Votants: 10+01 **POUR: 11** CONTRE: 0 **ABSTENTION: 0**

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 octobre 2024

Etaient présents par ordre alphabétique les conseillers municipaux suivants :

Patrick ALIBERT, Jean-François BESSON, Frédéric FAVREAU, Annie GUITTON. Florence IBARRA, Benoît MACLIN, Philippe MINGUEZ, Daniel NOILLY, Dominique TOCQUAVEN, Jean-Luc VOLLE.

Excusés ayant donné pouvoir : Corinne BUFFIN,

Absents: Coralie BASSET, Céline CHOULET, Michel IGOUT, Denis MARCHAL,

A été élue secrétaire de séance : Florence IBARRA

Monsieur Le Maire rappelle la délibération N°36 du 20 juin 2024 concernant le même objet que la présente.

Il convient de rectifier les plans de financements des opérations 1,3 et 5 suite à une erreur matérielle comme suit, le reste restant inchangé :

		DEPENSES		RECETTES		
	H.	Montant HT	Montant TTC	Financeur	Montant	Taux
	Z					% sur
	01					montant HT
	ERA	3304,38	3965,25	Département	1652,19€	50%
	OPE	7712,97	9255,56	Département	3856,49€	50%
				CCVD	2754,33 €	50% du reste
				Commune	2754,34 €	à charge
×.						

Total des dépenses	11017,35€	13220,81€	Total des	11017,35 €	
				Reçu en préfecture le 16/10/2024 Publié le 16/10/2024 ID : 026-212601850-20241011-DEL_2024_042-DE	

	DEPENSES		RECETTES		
0N 3	Montant HT	Montant TTC	Financeur	Montant	Taux % sur montant HT
OPERATION	4900	5880	Département	2450€	50%
OPE			CCVD	1225€	50% du reste
			Commune	1225€	à charge
					50%du reste à charge
Total des	4900€	5880€	Total des	4900€	
dépenses			recettes		

	DEPENSES		RECETTES		
15 NO	Montant HT	Montant TTC	Financeur	Montant	Taux % sur montant HT
OPERATION	3577,62	4293,14	Département	1788,81€	50%
)PE			CCVD	894,40€	50% du reste
			Commune	894,41 €	à charge
				ä	50%du reste à charge
Total des	3577,62€	3577,62€	Total des	3577,62€	
dépenses			recettes		

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

• APPROUVE les rectifications apportées suite aux erreurs matérielles.

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus

2024-081

Le Maire

Benoît MAG

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture le : 16/1914
Publié et notifié le : 16/1014

Envoyé en préfecture le 16/10/2024

Envoyé en prefecture le 16/10/2024 5 LO

ID: 026-212601850-20241011-DEL_2024_042-DE

Mod. 540330 - 04/22 Fabrèque Entreprise tabellisée

